

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3011-4 et L. 3012-10;
Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L403 à l'article 7;
Vu la délibération n°15 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président;
CONSIDÉRANT que le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, aux membres du conseil communautaire, les attributions qui lui sont confiées par l'article L. 3011-4 et L. 3012-10 du Code général des collectivités territoriales et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'article L403 du Code de l'urbanisme;
CONSIDÉRANT que Mme Lucie MARTIN, assure les fonctions de Responsable du service droit des sols au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilités durables;
CONSIDÉRANT que Mme Sophie RITSON, assure les fonctions d'Instructeur au sein du service droit des sols.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1er : Délégation est émise, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 3011-4 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Lucie MARTIN, Responsable du service droit des sols au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilités durables pour la signature des documents suivants :
- Tout document relatif à l'attribution des autorisations d'urbanisme (avis, bordereau, et courriers adressés aux Maires).
ARTICLE 2 : Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, Mme Lucie MARTIN, déléguée est tenue dans les mêmes conditions à Mme Sophie RITSON.
ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.
ARTICLE 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole


Signé électroniquement le 17/12/2024

Mme Lucie MARTIN

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Lucie MARTIN, Responsable de service et à Mme Sophie RITSON, Instructeur au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilités dura

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25911.pdf
(.pdf, 155,2 Ko)

 TÉLÉCHARGER